



Compte-rendu de la séance CC-PV 5_2023

Les vacances du Comité central PV sont finies. Le président central Roland Schwager l'a accueilli à Zurich mardi 22 août pour la 5^{ème} séance 2023. Patrick Rouvinez était présent.

Roland Schwager a adressé aux sections SEV d'actifs, avant les vacances d'été, une lettre au sujet des « démissions lors de la mise à la retraite ». La PV et donc aussi le SEV perdent des membres qui souhaitent quitter le syndicat à ce moment-là. A fin juillet, les effectifs de la PV sont descendus pour la première fois sous la barre de 11'000 membres. Les sections d'actifs sont priées de mieux faire connaître la PV lors de leurs assemblées. Il est vrai que la PV ne se mêle plus des conditions de travail et des salaires. Mais son soutien est indispensable lorsqu'il s'agit par exemple des assurances sociales.

La nouvelle Loi sur la protection des données (LPD) concerne aussi la PV dans son administration. Le président central Roland Schwager et le Service des mutations ont pu élaborer une solution avec la Caisse de pensions CFF pour continuer à recevoir les changements d'adresse et les annonces de décès de nos membres qui ont 90 ans et plus. Ces collègues ont reçu récemment un formulaire par lequel ils peuvent donner procuration au SEV pour qu'il continue à recevoir ces informations. Celles-ci ne nous parviendront toutefois qu'une fois par mois au lieu de tous les quinze jours jusqu'ici.

Quelques sections ont déjà adapté leur règlement de gestion en fonction de la nouvelle LPD. A l'avenir, les personnes citées nominativement dans un compte-rendu devront avoir donné leur consentement. Les membres du CC l'ont accordé pour le compte-rendu que vous lisez.

Les préparatifs pour la session d'automne de la PV, les 10 et 11 octobre, vont bon train. Les sections vont recevoir ces prochains jours les formulaires d'inscription. Le Comité central appelle aussi nos membres à une forte participation à la manifestation de l'USS samedi 16 septembre à Berne. Il y va de la défense du pouvoir d'achat des pensionnés en particulier. Le rassemblement du 25 septembre avec l'AVS pour thème devrait aussi accueillir de nos membres en nombre. Une forte participation impressionnera les médias.

La subvention pour les primes de caisses-maladie du canton d'Argovie ne peut être obtenue que par internet. On s'attend à ce que d'autres cantons le fassent aussi, si ce n'est déjà le cas. C'est un nouveau pas vers la fracture numérique au détriment des personnes qui ne pratiquent par les moyens modernes. Cela va aussi avec la suppression de la possibilité d'acheter son billet avec de la monnaie ou avec la numérisation de diverses prestations.

Le CC souhaite de belles vacances à notre superviseur internet Roland Julmy. Il sera absent du 26 août au 21 septembre. Les sections sont informées sur les possibilités de faire paraître des communiqués ou des convocations durant cette absence.

Alex Bringolf, secrétaire central PV